

Section Santé Humaine

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 8-3153 rév. 2**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SEITA - IMPERIAL TOBACCO, AN IMPERIAL BRANDS PLC COMPANY

143 Bd Romain Rolland
75014 PARIS

SIREN N° 331355263

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'examens/analyses en :
and Cofrac rules of application for the activities of examination/analysis in :

BIOLOGIE HUMAINE / RECHERCHE, ETUDES ET DEVELOPPEMENT
HUMAN BIOLOGY / RESEARCH, STUDIES AND DEVELOPMENT

réalisées par / *performed by :***Laboratoire NON - ROUTINE**

et précisément décrites dans l'annexe technique suivante.
and precisely described in the following technical annexes.

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (ré. Joint ILAC/ IAF/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/03/2017**Date de fin de validité / *expiry date* : **28/02/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable de l'Unité Support et Evaluateurs,
The Support and Assessors Unit Manager,

Magali THERAUD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Accréditation Non Valide

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 8-3153 Rév 1.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 8-3153 Rév 1.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE A L'ATTESTATION D'ACCREDITATION – REV. 2

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Laboratoire NON - ROUTINE

48 Rue Danton
45404 FLEURY LES AUBRAIS Cedex

Pour son site :

SEITA - CENTRE DE RECHERCHE
48 Rue Danton
45404 FLEURY LES AUBRAIS Cedex

Elle porte sur les examen(s)/analyse(s) suivante(s) :

Accréditation Non Valide

Site	SEITA - CENTRE DE RECHERCHE 48 Rue Danton 45404 FLEURY LES AUBRAIS Cedex
-------------	---

Elle porte sur les examens(s)/analyse(s) suivante(s) :

BIOLOGIE HUMAINE / RECHERCHE, ETUDES ET DEVELOPPEMENT / Pharmacologie - Toxicologie				
Nature de l'échantillon biologique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
Échantillons biologiques d'origine humaine	<p>Recherche, identification ("screening") et/ou détermination de la concentration de xénobiotiques/médicaments</p> <p>Type de substances/métabolites : stupéfiants, drogues-toxiques, anabolisants, produits phytosanitaires, éléments inorganiques, autres substances naturelles ou de synthèse, médicaments (analgésiques, antibiotiques, antifongiques, antiparasitaires, antiviraux, anxiolytiques, benzodiazépines, antidépresseurs, anti-épileptiques, neuroleptiques, anesthésiques, immunosuppresseurs, anticancéreux, antihistaminiques, anti-arythmiques, digitaliques, antimétabolites, bronchodilatateurs)</p>	<p>Méthode de type qualitatif et/ou quantitatif</p> <p>Déprotéinisation, extraction, avec ou sans hydrolyse, avec ou sans dérivatisation, avec ou sans purification</p> <p>Chromatographie liquide haute performance (CLHP) avec détection par spectrométrie de masse (SM)</p>	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	

Portée flexible étendue (B): Le laboratoire peut adopter et/ou adapter toute méthode reconnue (fournisseur, bibliographie ou normalisée), voire développer ses propres méthodes, selon le(s) même principe(s) de méthode, dans la limite des possibilités définies dans la portée d'accréditation.

La liste exhaustive en vigueur des examens/analyses couverts par l'accréditation est disponible auprès du laboratoire.

Le Responsable d'Accréditation,
The Accreditation Manager,

Roberta PENNUCCI

Accréditation Non Valable

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique – rév. 1.